



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 00 - Fax : 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse



Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

Métallurgie : Eviter les licenciements secs, c'est possible

Depuis le début de la crise sanitaire, la souffrance s'est d'abord fait ressentir sur le plan humain, avant de prendre une dimension économique et industrielle. En réaction aux difficultés réelles que rencontrent certains secteurs industriels de la métallurgie, notre Fédération a immédiatement pris ses responsabilités et fait en sorte, au niveau de la branche de la Métallurgie, de trouver des solutions pour soutenir l'industrie, protéger la santé des salariés sur les lieux de travail, avec toujours comme objectif prioritaire de préserver les emplois et les compétences. Résultat : de nombreuses mesures ont été reprises par le gouvernement, dont l'APLD.

Fidèle à son identité de syndicat réformiste, la Fédération FO de la Métallurgiste reste persuadée, en ce temps de crise inédite pour les secteurs réellement impactés, que seul un dialogue social constructif au sein des entreprises permettra de trouver des solutions, et ce sans se fixer de dogme, à l'instar du groupe Airbus. Le gouvernement, au travers des plans de soutien de l'automobile, de l'aéronautique et d'autres secteurs, a pris ses responsabilités, y compris avec l'annonce du plan de relance du 3 septembre.

Pour FO Métaux, une grande partie des mesures prises pour l'industrie vont dans le bon sens. Toutefois, au regard de ce qui nous remonte de nos délégués dans les entreprises, le fait de ne pas conditionner les aides aux entreprises au maintien de l'emploi pousse, sans doute sous la pression des actionnaires, des chefs d'entreprise à vouloir à tout prix procéder à des licenciements secs dans une période déjà suffisamment très traumatisante pour toutes et tous. Les salariés ne sont pas des kleenex que l'on jette en cas de difficulté ! Nous rappelons, et c'est souvent reconnu par les chefs d'entreprise, que ce sont les salariés qui font le succès des entreprises. En cette période d'incertitude, il faut donc leur donner des perspectives pour le futur.

L'actualité, avec son lot d'annonces de fermetures d'entreprises, parfois abusives et surfant sur le prétexte de la crise sanitaire, démontre qu'il faut rester très vigilant et, au niveau de l'Etat, imposer aux entreprises percevant des aides non remboursables, non pas des chartes d'engagements mais de réelles obligations en termes de contreparties pour éviter les effets d'aubaine et préserver au maximum les emplois et les compétences.

Pour FO Métaux, après avoir contribué au sein de la branche à la mise en place d'une boîte à outils pour éviter au maximum la réduction des effectifs, et ayant largement apporté notre soutien à un plan de relance pour une industrie compétitive, nous demandons au gouvernement de répondre à l'une de nos revendications qui a été reprise plusieurs fois dans les textes paritaires de la branche de la métallurgie que nous avons signés : la possibilité, pendant cette période de crise et pour une période déterminée, d'effectuer des aménagements de fin de carrière avec deux départs pour une embauche, ce qui permettra d'amortir les effets de la crise sur les jeunes et sans doute d'éviter des départs contraints dans les entreprises.

Sur le plan industriel, nous demandons au gouvernement d'organiser une cellule de crise avec les ministères concernés, car nous ne devons pas baisser les bras et ne pas laisser des entreprises profiter des mesures prises par le gouvernement sans obtenir des garanties sérieuses en termes d'emplois, de relocalisation et de localisation en France des futures fabrications pour une industrie de plus en plus verte.

Paris, le 17 septembre 2020

Contact :

Frédéric HOMEZ – Secrétaire Général de la Fédération FO Métaux
Tél : 01.53.94.54.00